

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 16453
Numéro SIREN : 793 166 299
Nom ou dénomination : TISSIUM

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt 33694

TISSIUM
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 240.377,40 euros
Siège social : 74 rue du Faubourg Saint Antoine, 75012 Paris
RCS Paris 793 166 299

COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Certifiés sincères et véritables par
Le Directeur Général

DocuSigned by:

5C5BAC792B73402...

Monsieur Christophe Bancel-Cabiac

Le présent procès-verbal est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docusign.com), à la date de signature indiquée dans le certificat électronique de signature, et conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil

TISSIUM

États financiers

Établis au 31 décembre 2022

COMPTES SOCIAUX

1. BILAN	2
2. COMPTE DE RESULTAT	4
3. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	5

1. BILAN

ACTIF

(en euros)	Note	31/12/2022		31/12/2021	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé:					
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1				
Brevets		20 406	20 406	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	2				
Constructions		3 017 195	1 535 242	1 481 953	1 811 662
Installations techniques, mat. et outillage		4 730 064	3 281 320	1 448 744	1 610 800
Autres immobilisations corporelles		942 694	560 212	382 482	266 950
Immobilisations en cours		379 311	-	379 311	448 869
<i>Immobilisations financières</i>	3	198 909	-	198 909	155 280
Total actif immobilisé		9 288 580	5 397 180	3 891 400	4 293 560
Actif circulant					
<i>stocks</i>	4	342 695	-	342 695	324 968
<i>Créances</i>	5				
Clients		30 586 261	6 878 787	23 707 475	21 621 724
Avances et acomptes		126 795	-	126 795	250 732
Autres créances		9 645 588	3 593 700	6 051 888	5 953 204
<i>Trésorerie</i>	6				
Disponibilités		36 429 900	-	36 429 900	59 046 540
Charges constatées d'avance		390 053	-	390 053	361 807
Total actif circulant		77 521 293	10 472 487	67 048 806	87 558 975
Comptes de régularisation:					
Ecarts de conversion actif		19 942	-	19 942	6 252
TOTAL ACTIF		86 829 815	15 869 667	70 960 148	91 858 787

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

PASSIF

<i>(en euros)</i>	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres:	7		
Capital social ou individuel		190 377	190 237
Primes d'émissions, de fusion, d'apport		80 145 523	80 114 555
Réserve indisponible		480 876	480 876
Report à nouveau		(10 442 991)	(3 703 585)
Résultat de l'exercice		(21 828 269)	(6 739 406)
Total capitaux propres		48 545 517	70 342 678
Provisions pour risques et charges:			
Provisions pour risques	8	65 617	37 762
Total provisions pour risques et charges		65 617	37 762
Dettes:	9		
Découverts, concours bancaires		1 624	1 488
Avances remboursables	10	4 564 682	4 569 505
Prêts	11	6 738 545	7 598 788
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 300 704	2 315 450
Dettes fiscales et sociales		6 836 206	5 042 108
Autres dettes		1 690 245	1 876 325
Total dettes		22 132 006	21 403 663
Compte de régularisation:			
Ecart de conversion passif		217 007	74 684
TOTAL PASSIF		70 960 148	91 858 787

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

2. COMPTE DE RÉSULTAT

(en euros)		31/12/2022	31/12/2021
Chiffres d'affaires Nets	13		
Ventes de marchandises		-	-
Ventes de services		7 626 210	7 786 660
Total chiffres d'affaires nets		7 626 210	7 786 660
Produits d'exploitation:			
Subventions d'exploitation		96 232	100 000
reprise sur provision, transfert de charges		24 252	88 326
Autres produits		185 540	6 212
Total des produits d'exploitation (I)		7 932 234	7 981 198
Charges d'exploitation:			
Achat de marchandises		6 660	22 151
Achats de matières premières		77 504	142 393
Variation de stocks		(17 727)	(176 302)
Autres achats et charges externes		13 743 357	10 164 202
Impôts, taxes et versements assimilés		135 403	94 571
Salaires et traitements		5 485 471	4 223 464
Charges sociales		2 201 044	1 826 369
Dotations aux amortissements et provisions pour risques		1 308 670	1 202 935
Dotations aux actifs circulants		6 878 787	-
Autres charges		202 508	104 489
Total des charges d'exploitation (II)		30 021 676	17 604 271
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(22 089 442)	(9 623 073)
Produits financiers			
Différences positives de change		46 142	60 640
Autres produits		214 681	20 960
Total des produits financiers (III)		260 822	81 601
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 306 046	-
Intérêts et charges assimilées		257 806	398 458
Différence négative de change		30 504	-
Total des charges financières (IV)		3 594 356	398 458
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	15	(3 333 534)	(316 857)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		(25 422 975)	(9 939 931)
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		70 109	214
Total des produits exceptionnels (V)		70 109	214
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 843	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		103 588	-
Total des charges exceptionnelles (VI)		113 431	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(43 322)	214
Impôts sur les bénéfices	18	(3 638 028)	(3 200 311)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(21 828 269)	(6 739 406)

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

3. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement ANC n° 2016-07 (arrêté ministériel du 4 novembre 2016) ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du CNC.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Ressources humaines

La société a poursuivi le renforcement de ses équipes, (+30% d'augmentation) avec un effectif total de 78 personnes (ETP moyen annuel) au 31 décembre 2022. Les principaux départements contributeurs à cette hausse ont été respectivement le site de production de Roncq, les équipes Recherche & Développement.

La société a renforcé son comité exécutif avec l'arrivée de Ruth Krestin en janvier 2022 en tant que VP Portfolio Strategy. Ruth a plus de 10 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. Elle a occupé de nombreux rôles stratégiques et exécutifs chez Astrazeneca, notamment en gestion de portefeuilles produits, R&D et analyse de données.

Activité

La société a poursuivi le développement de ses produits dans la réparation des nerfs périphériques, le traitement des hernies et dans la chirurgie cardiovasculaire.

En ce qui concerne l'indication nerf, elle a continué ses travaux pre-cliniques et poursuivi ses discussions préparatoires avec la FDA pour la soumission de son dossier d'approbation en février 2023 et avec les autorités australiennes pour le lancement de son étude chez l'homme en janvier 2023 (pour son premier produit). Elle a également mis en développement son second produit afin de construire son portefeuille. Elle a démarré ses travaux préparatoires pour la commercialisation. Pour le traitement des hernies, elle a poursuivi ses travaux pré-cliniques et lancé des études BPL (Bonnes Pratiques de Laboratoires). En ce qui concerne l'indication cardiovasculaire enfin, la société a finalisé ses travaux pre-cliniques en vue de la soumission d'une demande d'autorisation auprès de la FDA pour lancer une étude pivot (qui a été obtenue en janvier 2023).

La société est de plus en plus visible au sein de la communauté scientifique. Elle a notamment été invitée à participer à plusieurs conférences reconnues au cours de l'année 2022 et notamment le congrès ASSH (American Society for Surgery of the Hand) pour promouvoir sa solution dans la réparation des nerfs périphériques et le congrès European Hernia Society pour présenter sa solution pour le traitement des hernies.

La société a par ailleurs poursuivi les travaux de préparation de son site industriel basé à Roncq (59) pour la future commercialisation de ses produits. Elle a notamment entrepris un projet nommé « New Horizons » visant à permettre le « scale-up » du site pour être en capacité de produire des seringues de petits et grands volumes nécessaire à ses différents programmes.

Reconnaissance

La société a été sélectionnée pour la troisième année consécutive au sein du programme French Tech 120, un programme d'accompagnement du gouvernement français au 120 entreprises françaises les plus prometteuses.

Depuis le 24 février 2022, un conflit armé a été engagé par la Russie en Ukraine, ce dernier ayant des conséquences sur l'activité macro-économique internationale et notamment une inflation importante liée au manque de certaines matières premières.

La Société n'a pas d'exposition directe avec des fournisseurs basés en Ukraine. L'impact de ce conflit sur ses résultats demeure très limité à ce jour. La poursuite d'une inflation importante pourrait toutefois entraîner une augmentation de ces dépenses dans les prochains mois.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Événements postérieurs à la clôture

La société a été sélectionnée pour la quatrième année consécutive au sein du programme French Tech 120.

La société a obtenu en janvier 2023 l'IDE (*Investigational Device Exemption*) de la FDA, autorisation nécessaire pour lancer son étude pivot chez l'homme pour son programme cardiovasculaire.

La société a par ailleurs lancé en janvier 2023 son étude clinique « First-In-Human » chez l'homme en Australie pour son indication nerf et a démarré le recrutement de ses premiers patients. Elle a également soumis en février 2023 son dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché 510(k) De Novo auprès de la FDA pour son premier produit dans cette indication.

La Société a reçu une réponse favorable de la part de Bpifrance dans le cadre de l'appel à projet Industrialisation et Capacités Santé 2030 auquel elle a postulé pour son projet de « scale-up » du site industriel de Roncq. Le montant total de l'aide s'élève à 4,2 M€ et sera à 60% sous forme de subvention et 40% sous forme d'avance remboursable.

La Société a renforcé son comité exécutif avec l'arrivée de Alex Milstein en janvier 2023 en tant que Chief Medical Officer. Alex a plus de 20 ans d'expérience dans les dispositifs médicaux au niveau international notamment aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine, ainsi qu'en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine se poursuit à ce jour et nul ne sait quand ce conflit se terminera, ce dernier ayant des conséquences sur l'activité macro-économique internationale et notamment une inflation importante liée au manque de certaines matières premières.

La Société n'a pas d'exposition directe avec des fournisseurs basés en Ukraine. L'impact de ce conflit sur ses résultats demeure très limité à ce jour. La poursuite d'une inflation importante pourrait toutefois entraîner une augmentation de ces dépenses dans les prochains mois.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

À la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- b) Intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- c) Capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- d) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- f) Évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, la Société considère que les 6 critères édictés ci-dessus ne sont remplis qu'à partir de l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

Les immobilisations incorporelles sont constituées des brevets, des couts liés à l'acquisition des licences de logiciels. Ils sont amortis linéairement en fonction de la durée prévue d'utilisation.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Brevets	20 ans
Logiciels	1 an
Licences	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée d'utilisation propre ou de la durée du contrat de location.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements des constructions	9 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat moyen pondéré

Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

Valeurs mobilières de placement, dépôts à terme

Les Valeurs Mobilières de Placement et les dépôts à terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont immédiatement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les Valeurs Mobilières de Placement sont valorisées à leur valeur d'acquisition et sont constituées par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et sans pénalité.

Provisions

La société constitue des provisions pour risques et charges en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n° 00-06 sur les passifs, à savoir :

- Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Continuité de l'exploitation

Compte tenu de l'augmentation de capital réalisée en janvier 2021 suite à l'atteinte des objectifs de la tranche 3 de la Serie B ainsi que l'augmentation de capital de Serie C réalisée en juillet 2021, la société affiche au 31 décembre 2022 une position de trésorerie confortable de 36,43 M€. Les projections de trésorerie issues de son plan d'affaires permettent d'arrêter les comptes selon le principe de continuité d'exploitation.

Avances remboursables

La société bénéficie de contrats d'aide, sous forme d'avances remboursables.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

NOTE 1 — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Brut	20 406	-	-	20 406
Logiciels	20 406	-	-	20 406
Amortissements	20 406	-	-	20 406
Logiciels	20 406	-	-	20 406
NET	-	-	-	-

NOTE 2 — IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Brut	8 567 204	1 596 338	1 094 278	9 069 264
Constructions	3 015 738	1 457	-	3 017 195
Installations tech, mat. et outillage	4 323 203	774 897	368 036	4 730 064
Installations générales	92 299	15 784	15 815	92 268
Matériel de bureau et informatique	374 423	121 828	782	495 469
Mobilier	312 672	157 937	115 652	354 957
Immobilisations en cours	448 868	524 436	593 993	379 311
Amortissements	4 428 925	1 320 556	372 706	5 376 774
Constructions	1 204 077	331 166	-	1 535 242
Installations tech, mat. et outillage	2 712 403	827 614	258 697	3 281 320
Installations générales	22 685	13 587	4 762	31 509
Matériel de bureau et informatique	260 834	79 118	782	339 170
Mobilier	228 926	69 072	108 466	189 532
NET	4 138 279	275 782	721 571	3 692 490

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent principalement l'installation et l'agencement d'une unité de production à Roncq, et la construction d'un laboratoire à Paris. Ainsi que l'achat de mobilier et de matériel informatique.

NOTE 3 — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<i>Valeurs brutes (en euros)</i>	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Dépôts et cautionnements	147 900	43 564	-	191 465
Autres participations	7 380	64	-	7 444
TOTAL	155 280	43 629	-	198 909

Les dépôts et cautionnements sont constitués des dépôts de garanties versés aux bailleurs des locaux de la société.

Les titres de participation correspondent aux titres de la filiale TISSIUM INC détenus à 100% par Tissium pour 5.000 \$. Ainsi qu'aux titres des filiales Setalium, Tissium Nerve Repair (TNR) et Tissium Hernia Repair (THR) détenus à 100% par Tissium pour 1.000 euros chacune et aux titres de Tissium Australia détenus à 100% par tissium pour 100 dollars australiens.

NOTE 4 — STOCKS

Au 31 décembre 2022, les stocks d'une valeur de 342.695 euros représentent principalement des lots de produits semi-finis et des composants.

NOTE 5 — CRÉANCES

La ventilation des créances est fournie par le tableau suivant :

<i>(en euros)</i>	A moins d'un an	A plus d'un an	Total montant brut
Crédit impôt recherche, CICE	3 638 028	-	3 638 028
Clients	-	30 586 261	30 586 261
Debiteurs divers, avances et acomptes	126 795	-	126 795
Taxes sur la valeur ajoutée	812 724	-	812 724
Autres créances	5 194 836	-	5 194 836
Charges constatées d'avance	390 053	-	390 053
NET	10 162 437	30 586 261	40 748 698

Au 31 décembre 2022, la société dispose d'une créance de crédit impôt recherche d'un montant de 3.638.028 euros. Conformément aux textes en vigueur, la société est éligible au remboursement immédiat de ces créances fiscales.

Les charges constatées d'avance correspondaient pour l'essentiel à des dépenses issues de contrats de collaboration, à des frais d'abonnement, ainsi qu'à des charges locatives ou des frais d'assurances.

Les créances clients correspondent à des factures clients émises sur l'exercice au titre des accords de licences passés entre Tissium et ses filiales TNR, THR et SETALIUM. La recouvrabilité des créances clients repose sur les perspectives de commercialisation des produits en cours de développement, encore lointaines et par nature incertaines. A titre de prudence purement comptable, ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 6.878.787 euros.

Les autres créances correspondent pour l'essentiel aux créances détenus par la société sur ses filiales.

La créance détenue sur la filiale Tissium Inc a également fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 3.593.700 euros à titre de prudence comptable. La dépréciation de la créance envers la filiale TISSIUM Inc traduit son risque d'irrecouvrabilité. En effet, une fois les aléas liés à l'exécution du plan d'affaires de Tissium seront levés, cette dépréciation sera réévaluée à la baisse ou la hausse suivant la direction de ces aléas.

NOTE 6 – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, DÉPÔTS A TERME

Au 31.12.2022 les dépôts à termes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeur comptable au 31/12/2022		
	Brut	Provision	Net
Dépôts à terme	20 000 000	-	20 000 000
Intérêts courus sur dépôts à terme	52 002	-	52 002
NET	20 052 002	-	20 052 002

NOTE 7 — CAPITAUX PROPRES

7.1 – Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 190.237,40 euros et est composé de 19.037.740 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Ces actions sont constituées d'actions ordinaires, d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie A₂ d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie C.

Les actions de catégorie A, A₂, B et C disposent de droits spécifiques tels qu'un droit préférentiel dans le boni de liquidation ou la répartition préférentielle.

Catégorie d'actions	01/01/2022	Mouvements sur le capital	31/12/2022	Capital social en euro
Actions ordinaires	1 177 700	14 000	1 191 700	11 917,00
Actions de catégorie A	2 105 260	-	2 105 260	21 052,60
Actions de catégorie A2	4 999 980	-	4 999 980	49 999,80
Actions de catégorie B	5 740 800	-	5 740 800	57 408,00
Actions de catégorie C	5 000 000	-	5 000 000	50 000,00
TOTAL	19 023 740	14 000	19 037 740	190 377,40

7.2 – Bons de Souscription d'Actions (BSA)

La synthèse des bons de souscriptions d'actions non exercés au 31 décembre 2022 est la suivante :

Catégorie BSA	BSA 2013-09*	BSA 2015-06*	BSA 2016-03*	BSA 2017-05*	BSA 2018-12*
Nombre de BSA souscrits	20000	13000	26000	10000	40000
Nombre de BSA caducs	1450	1500	-	-	-
Nombre de BSA exercés	13120	-	-	-	-
Nombre de BSA au 31/12/2022	5430	11500	26000	10000	40000
Prix de souscription par BSA (euros)	€0,03	€0,06	€0,27	€0,27	€0,38
Nombre d'actions potentielles	5430	11500	26000	10000	40000
Prix d'exercice par action (euros)	€0,37	€0,74	€1,33	€1,55	€2,89
Date limite d'exercice	10/03/2025	25/11/2025	06/10/2026	03/10/2027	15/05/2029

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.3 – Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BCE)

La synthèse des bons de souscriptions de parts de Créateurs d'Entreprise non exercés au 31 décembre 2022 est la suivante :

Catégorie BCE*	BCE 2013-09*	BCE 2015-06*	BCE 2016-03*	BCE 2017-05*	BCE 2018-12*	BCE 2018-12*	BCE 2021-04	BCE 2021-10	BCE 2022-02	BCE 2022-12
Nombre de BCE souscrits	92500	104530	483330	154000	785000	75000	625040	220000	84000	998600
Nombre de BCE caducs	6890	17900	49840	105000	106450	27 690	12 459	10 000	-	-
Nombre de BCE exercés	49380	1 600	-	7 000	7 000	-	-	-	-	-
Nombre de BCE au 31/12/2022	36230	85 030	433490	42000	671550	47310	612581	210000	84000	998600
Nombre d'actions potentielles	36230	85030	433490	42000	671550	47310	612581	210000	84000	998600
Prix d'exercice par action (euros)	€0,37	€0,74	€1,33	€1,55	€2,89	€2,62	€2,11	€4,16	€4,16	€4,47
Date limite d'exercice	10/03/2025	25/11/2025	06/10/2026	03/10/2027	15/05/2029	29/04/2030	28/04/2031	14/10/2031	01/02/2032	29/11/2032

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.4 – Stock-Options

Catégorie stock-options	Stock-Options 2018	Stock-Option 2021-04	Stock-Option 2021-10	Stock-Option 2022-12
Nombre de stock-options souscrites	45000	81930	20000	42000
Nombre de stock-options caducs	-	49500	13750	-
Nombre de stock-options exercées	-	-	-	-
Nombre de stock-options au 31/12/2022	45000	32430	6250	42000
Nombre d'actions potentielles	45000	32430	6250	42000
Prix d'exercice par action (euros)	€2,62	€2,11	€4,16	€4,47
Date limite d'exercice	29/04/2030	28/04/2031	14/10/2031	29/11/2032

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.4 – Tableau de Passage des Capitaux Propres

(en euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve indisponible	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice	190 237	80 114 555	480 876	(3 703 585)	(6 739 406)	70 342 678
Affectation du résultat	-	-	-	(6 739 406)	6 739 406	-
Exercice de BSA/BSPCE	140	30 968	-	-	-	31 108
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(21 828 269)	(21 828 269)
Situation à la clôture	190 377	80 145 523	480 876	(10 442 991)	(21 828 269)	48 545 517

NOTE 8 — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en euros)	A l'ouverture de l'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions	A la clôture de l'exercice
Provision pour risque	58 303	37 762	58 303	37 762
TOTAL	-	37 762	-	37 762

La société a comptabilisé une provision pour un litige avec un de ses anciens employés pour un montant de 14.166 euros.

La Société a également comptabilisé une provision pour risque de change aux titres de ses dettes libellées en dollars américains pour un montant de 19.942 euros.

NOTE 9 — DETTES

La ventilation des dettes est fournie par le tableau suivant :

(en euros)	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	2 300 704	-	-	2 300 704
Personnel et comptes rattachés	1 013 865	-	-	1 013 865
Organismes sociaux	830 069	-	-	830 069
Taxe sur la valeur ajoutée	4 926 588	-	-	4 926 588
Autres impôts taxes et assimilés	65 685	-	-	65 685
Avances remboursables	950 000	3 614 682	-	4 564 682
Prêt bancaire	2 126 186	4 612 359	-	6 738 545
Concours bancaires courants	1 624	-	-	1 624
Autres dettes	1 690 245	-	-	1 690 245
TOTAL	13 904 965	8 227 041	-	22 132 006

Les dettes fournisseurs et compte rattachés sont principalement constitués de dettes commerciales, et de provisions pour factures non parvenues correspondant à des services sur des projets de recherche et développement. Ces dettes doivent être réglées dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les avances remboursables correspondent à des contrats de financement de programmes de Recherche et Développement (voir Note 10).

Les prêts correspondent également à l'obtention d'un contrat de financement d'un programme de recherche, ainsi qu'à l'obtention de prêts auprès d'établissements bancaires, liés en partie aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19 (voir note 11)

NOTE 10 — AVANCES REMBOURSABLES

Le 3 octobre 2014, la Société a obtenu de la part de Bpifrance financement une aide à l'innovation remboursable de 1.300.000 euros pour un développement industriel, règlementaire et préclinique d'un polymère biodégradable, biocompatible permettant la fermeture de plaies internes chirurgicales. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- 1.000.000 euros ont été versés à la société en 2014 à la signature du contrat ;
- le solde de 300.000 euros a été reçu en 2015.

Les modalités de remboursement sont les suivantes. Elles ont été modifiées à la suite du report d'échéances liées au Covid-19 :

- 200.000 euros ont été remboursés en 2018 ;
- 300.000 euros ont été remboursés en 2019 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/09/2020 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 31/12/2020 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 31/03/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/06/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/09/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés 31/12/2021 ;
- 100.000 euros au plus tard le 31/03/2022 ;
- 100.000 euros au plus tard le 30/06/2022.

Le 11 octobre 2017, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement, une aide à l'innovation sous la forme d'avance remboursable, dans le cadre de l'action « projets industriels d'avenir » (PIAVE).

Cette aide vise au développement d'une plateforme d'industrialisation et d'un implant bio-inspiré pour la reconstruction du nerf sans suture.

Le montant maximum de l'aide attribué est de 6.062.045 euros. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu en décembre 2017, à la signature du contrat, la somme de 1.020.000 euros ;
- La société a reçu en février 2019, 2.477.000 euros à l'issue de l'étape clé numéro 1
- La somme de 600.000 euros sera versée à l'issue de l'étape clé numéro 2
- La somme de 1.054.000 euros sera versée à l'issue de l'étape clé numéro 3
- Le solde, soit 911.045 euros sera versé à l'issue de l'étape clé numéro 4

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- 750.000 euros à compter du 1er septembre 2023
- 1.000.000 euros à compter du 1er septembre 2024
- 1.450.000 euros à compter du 1er septembre 2025
- 1.750.000 euros à compter du 1er septembre 2026
- 2.000.000 euros à compter du 1er septembre 2027

En avril 2020, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement dans le cadre du « Concours d'innovation - i-Nov », une avance récupérable d'un montant maximal de 742.217 euros pour le développement d'une colle tissulaire innovante (projet IDEAS TISSIUM).

Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu une somme de 66.667 euros en avril 2020 à la signature du contrat
- Une somme de 121.926 euros à compter du 31/07/2022
- Une somme de 405.182 euros à compter du 30/11/2023
- Le solde sera versé à l'achèvement des travaux

Les modalités de remboursement sont les suivantes : remboursement annuel forfaitaire sur 4 ans d'un montant de 191.900 euros dès le premier euro de chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du programme, ou à compter du 30/09/2024.

NOTE 11 — PRÊTS

Le 19 février 2016, la société a été notifiée qu'un accord de financement de Bpifrance sous la forme d'un Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation (PTZI) d'un montant de 1,4 M€. La Société a reçu cette somme en mai 2016.

Modalités de remboursement : 16 remboursements trimestriels d'un montant de 87.500 euros, payables les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année, à compter du 31/03/2019.

La société a remboursé 350.000 euros au cours de l'exercice 2019, 175.000 euros au cours de l'exercice 2020 (du fait des reports d'échéance de mars et juin 2020 liés au COVID-19) et 350.000 euros au cours de l'exercice 2021.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact de la pandémie COVID-19, la société a également cherché des financements complémentaires et a bénéficié des mesures d'aides aux entreprises mises en place par le gouvernement français.

Dans ce cadre elle a obtenu de la part de BPI, de la BNP et du CIC, un financement sous forme de prêts, d'un montant global de 7.000.000 d'euros

Ce montant est composé de 3.500.000 euros auxquels s'ajoutent 73.788 euros de commission de garantie, 2.750.000 euros et 750.000 euros consentis respectivement par la BNP, le CIC et la BPI dans le cadre du dispositif de PGE (Prêt Garanti par l'Etat). Ces prêts de trésorerie ont fait l'objet d'une demande de différé de remboursement de 2 ans, suivi d'un amortissement du prêt sur une durée de 4 ans.

NOTE 12 — SUBVENTIONS

La société a obtenu différentes aides de financement pour ses programmes de Recherche et Développement et a comptabilisé à ce titre 96.232 euros de subventions au titre de l'exercice 2022.

➤ **Projet « IDEAS TISSIUM »**

En Complément du financement sous forme d'avance remboursable du programme IDEAS TISSIUM obtenu dans le cadre du « Concours d'innovation - i-Nov », la société a obtenu une aide à l'innovation sous la forme d'une subvention dont voici les principaux éléments :

- Montant maximum de l'aide : 1.484.432 euros
- Montant reçu à ce jour : 133.333 euros en avril 2020

- Montants à recevoir : 243.851 euros à compter du 31/07/2022 ; 810.360 euros à compter du 30/11/2023 ; le solde à l'achèvement des travaux.

Par ailleurs, la société a également obtenu une subvention de la part de la Crohn's and Colitis Fondation pour le développement de sa colle innovante. Voici les principales informations relatives à cette aide :

- Montant maximal de l'aide : \$ 282.500
- Montant reçu à ce jour : 127.081 euros en janvier 2020, 96.232 euros en mars 2022.

NOTE 13 — CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Total
Fournisseurs, factures non parvenues	1 941 570	-	1 941 570
Personnel, charges à payer	672 217	-	672 217
Personnel, congés payés	328 032	-	328 032
Organismes sociaux, charges à payer	326 141	-	326 141
Organismes sociaux, congés payés	143 390	-	143 390
Etat, charges à payer	102	-	102
TOTAL	3 411 453	-	3 411 453

NOTE 14 — CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2022 se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	France	Export	Total
ventes de services	7 626 210	-	7 626 210
TOTAL	7 626 210	-	7 626 210

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 provient des accords de licences passés entre la société et ses filiales.

NOTE 15 — FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Comme indiqué dans les règles et méthodes comptables, les frais de R&D ne sont pas immobilisés, mais comptabilisés en charges d'exploitation. Au titre de l'exercice 2022, ils s'élèvent à 17.515.614 euros.

NOTE 16 – RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en euros)</i>	31/12/2022
Produits financiers	260 822
Différences positives de change	46 142
Autres produits financiers	214 681
Charges financières	3 594 356
Différences négatives de change	30 504
Intérêts et charges assimilées	257 806
Dotations aux amortissements et provisions	3 306 046
Résultat financier	(3 333 534)

Les intérêts correspondent pour l'essentiel aux intérêts calculés sur les prêts et avances remboursables obtenus.

NOTE 17 – EFFECTIFS

	Au 31/12/2022
Mandataire Social	1
Cadres	56
Non cadres	19
NET	76

NOTE 18 – ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (EN BASE)

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportable en France pour un montant total de 77.584.617 euros au 31 décembre 2022.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 15 % pour la première tranche inférieure à 38.120 euros et 26,5 % pour la tranche supérieure à 38.120 euros.

NOTE 19 — CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

- 2021 : 3.200.311 €, remboursé en intégralité en novembre 2021
- 2022 : 3.638.028 €.

NOTE 20 — RÉMUNÉRATION VERSÉE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations octroyées aux mandataires sociaux de la Société s'élèvent à 419.653 euros au titre de l'exercice 2022.

NOTE 21 – HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en charge au cours de l'exercice 2022 s'élève à 44.700 euros.

NOTE 22 — ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Obligations au titre des contrats de location

La Société a signé avec la SAS Passage de l'innovation un avenant n° 7 à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services qui annule la convention du 1^{er} janvier 2015 et ses avenants du 1, 2, 3, 4 et 5

Le 6 juillet 2017, la société a également signé avec la Sarl Building Neuville en Ferrain, un contrat de bail commercial.

Enfin, la Société a signé en mars 2016 avec le Centre Hospitalier Nationale d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts (CHNO des XV-XX), une convention de mise à disposition de locaux.

Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2022 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2022
2023	811 470
2024	807 418
2025	725 775
2026	463 385
2027	319 345
2028	240 602
2029	86 857
TOTAL	3 454 852

La société a signé un avenant au contrat de prestation de service avec la société SAS passage de l'innovation. Le montant des engagements futurs à ce titre s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2022
2022	358 741
TOTAL	358 741

Ce contrat constitue un complément à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services. Il est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment, moyennant le respect d'un préavis de 6 mois.

NOTE 23 — AUTRES INFORMATIONS

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements sont évalués en application de la recommandation de la norme ANC 2013-02. Compte tenu du nombre restreint de salariés et de la faible ancienneté de la société, cet engagement hors bilan est non significatif. La société fait appel à des actuaires externes pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés :

	31/12/2022	31/12/2021
Taux de charges Sociales	45%	45%
Augmentation des salaires	2%	2%
Taux d'actualisation	0,98%	0,98%

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Modalités de départ à la retraite : départ volontaire
- Table de mortalité : TGF05-TGH05
- Convention collective : Convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge
- Régime à prestations définies à long terme

Les taux d'actualisation proviennent des références de l'indice iBoxx Corporate AA 10+

La société n'a pas constaté de départ à la retraite sur la période 2022

Engagements financiers donnés et reçus

La société a donné 50K€ en caution au CIC au titre de la remise en état du local de Roncq loué par BUILDING international à la société

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les opérations avec les parties liées ne sont pas détaillées car elles sont conclues et conditions normales de marchés et ne sont pas significatives. L'omission de ces opérations n'est pas susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.

Le tableau ci-dessous détail les informations financières principales des deux filiales :

532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales											
1. SETALIUM	1.000 €	-1 586 665 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-759 467 €	0 €	...
Tissium Nerve Repair	1.000 €	-4 684 250 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-4 122 045 €	0 €	...
Tissium Hernia Repair	1.000 €	-800 486 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-2 758 193 €	0 €	...
Tissium Inc	4 075 €	-1 718 239 €	100%	4 380 €	4 380 €	4 791 600 €	0 €	0 €	-3 049 961 €	0 €	...
Tissium Australia	4 075 €	0 €	100%	64 €	64 €	112 452 €	0 €	0 €	-35 225 €	0 €	...
2. Participations											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											...

TISSIUM SA

Société anonyme

74 Rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

TISSIUM SA

Société anonyme

74 Rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société TISSIUM SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TISSIUM SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l’existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d’administration consacrée au gouvernement d’entreprise, des informations requises par l’article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 15 mai 2023

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marie LE JELOUX

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

1. BILAN

ACTIF

(en euros)	Note	31/12/2022		31/12/2021	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé:					
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1				
Brevets		20 406	20 406	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	2				
Constructions		3 017 195	1 535 242	1 481 953	1 811 662
Installations techniques, mat. et outillage		4 730 064	3 281 320	1 448 744	1 610 800
Autres immobilisations corporelles		942 694	560 212	382 482	266 950
Immobilisations en cours		379 311	-	379 311	448 869
<i>Immobilisations financières</i>	3	198 909	-	198 909	155 280
Total actif immobilisé		9 288 580	5 397 180	3 891 400	4 293 560
Actif circulant					
<i>stocks</i>	4	342 695	-	342 695	324 968
<i>Créances</i>	5				
Clients		30 586 261	6 878 787	23 707 475	21 621 724
Avances et acomptes		126 795	-	126 795	250 732
Autres créances		9 645 588	3 593 700	6 051 888	5 953 204
<i>Trésorerie</i>	6				
Disponibilités		36 429 900	-	36 429 900	59 046 540
Charges constatées d'avance		390 053	-	390 053	361 807
Total actif circulant		77 521 293	10 472 487	67 048 806	87 558 975
Comptes de régularisation:					
Ecarts de conversion actif		19 942	-	19 942	6 252
TOTAL ACTIF		86 829 815	15 869 667	70 960 148	91 858 787

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

PASSIF

<i>(en euros)</i>	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres:	7		
Capital social ou individuel		190 377	190 237
Primes d'émissions, de fusion, d'apport		80 145 523	80 114 555
Réserve indisponible		480 876	480 876
Report à nouveau		(10 442 991)	(3 703 585)
Résultat de l'exercice		(21 828 269)	(6 739 406)
Total capitaux propres		48 545 517	70 342 678
Provisions pour risques et charges:			
Provisions pour risques	8	65 617	37 762
Total provisions pour risques et charges		65 617	37 762
Dettes:	9		
Découverts, concours bancaires		1 624	1 488
Avances remboursables	10	4 564 682	4 569 505
Prêts	11	6 738 545	7 598 788
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 300 704	2 315 450
Dettes fiscales et sociales		6 836 206	5 042 108
Autres dettes		1 690 245	1 876 325
Total dettes		22 132 006	21 403 663
Compte de régularisation:			
Ecart de conversion passif		217 007	74 684
TOTAL PASSIF		70 960 148	91 858 787

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

2. COMPTE DE RÉSULTAT

(en euros)		31/12/2022	31/12/2021
Chiffres d'affaires Nets	13		
Ventes de marchandises		-	-
Ventes de services		7 626 210	7 786 660
Total chiffres d'affaires nets		7 626 210	7 786 660
Produits d'exploitation:			
Subventions d'exploitation		96 232	100 000
reprise sur provision, transfert de charges		24 252	88 326
Autres produits		185 540	6 212
Total des produits d'exploitation (I)		7 932 234	7 981 198
Charges d'exploitation:			
Achat de marchandises		6 660	22 151
Achats de matières premières		77 504	142 393
Variation de stocks		(17 727)	(176 302)
Autres achats et charges externes		13 743 357	10 164 202
Impôts, taxes et versements assimilés		135 403	94 571
Salaires et traitements		5 485 471	4 223 464
Charges sociales		2 201 044	1 826 369
Dotations aux amortissements et provisions pour risques		1 308 670	1 202 935
Dotations aux actifs circulants		6 878 787	-
Autres charges		202 508	104 489
Total des charges d'exploitation (II)		30 021 676	17 604 271
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(22 089 442)	(9 623 073)
Produits financiers			
Différences positives de change		46 142	60 640
Autres produits		214 681	20 960
Total des produits financiers (III)		260 822	81 601
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 306 046	-
Intérêts et charges assimilées		257 806	398 458
Différence négative de change		30 504	-
Total des charges financières (IV)		3 594 356	398 458
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	15	(3 333 534)	(316 857)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		(25 422 975)	(9 939 931)
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		70 109	214
Total des produits exceptionnels (V)		70 109	214
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 843	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		103 588	-
Total des charges exceptionnelles (VI)		113 431	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(43 322)	214
Impôts sur les bénéfices	18	(3 638 028)	(3 200 311)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(21 828 269)	(6 739 406)

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

ANNEXE

3. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement ANC n° 2016-07 (arrêté ministériel du 4 novembre 2016) ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du CNC.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Ressources humaines

La société a poursuivi le renforcement de ses équipes, (+30% d'augmentation) avec un effectif total de 78 personnes (ETP moyen annuel) au 31 décembre 2022. Les principaux départements contributeurs à cette hausse ont été respectivement le site de production de Roncq, les équipes Recherche & Développement.

La société a renforcé son comité exécutif avec l'arrivée de Ruth Krestin en janvier 2022 en tant que VP Portfolio Strategy. Ruth a plus de 10 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. Elle a occupé de nombreux rôles stratégiques et exécutifs chez Astrazeneca, notamment en gestion de portefeuilles produits, R&D et analyse de données.

Activité

La société a poursuivi le développement de ses produits dans la réparation des nerfs périphériques, le traitement des hernies et dans la chirurgie cardiovasculaire.

En ce qui concerne l'indication nerf, elle a continué ses travaux pre-cliniques et poursuivi ses discussions préparatoires avec la FDA pour la soumission de son dossier d'approbation en février 2023 et avec les autorités australiennes pour le lancement de son étude chez l'homme en janvier 2023 (pour son premier produit). Elle a également mis en développement son second produit afin de construire son portefeuille. Elle a démarré ses travaux préparatoires pour la commercialisation. Pour le traitement des hernies, elle a poursuivi ses travaux pré-cliniques et lancé des études BPL (Bonnes Pratiques de Laboratoires). En ce qui concerne l'indication cardiovasculaire enfin, la société a finalisé ses travaux pre-cliniques en vue de la soumission d'une demande d'autorisation auprès de la FDA pour lancer une étude pivot (qui a été obtenue en janvier 2023).

La société est de plus en plus visible au sein de la communauté scientifique. Elle a notamment été invitée à participer à plusieurs conférences reconnues au cours de l'année 2022 et notamment le congrès ASSH (American Society for Surgery of the Hand) pour promouvoir sa solution dans la réparation des nerfs périphériques et le congrès European Hernia Society pour présenter sa solution pour le traitement des hernies.

La société a par ailleurs poursuivi les travaux de préparation de son site industriel basé à Roncq (59) pour la future commercialisation de ses produits. Elle a notamment entrepris un projet nommé « New Horizons » visant à permettre le « scale-up » du site pour être en capacité de produire des seringues de petits et grands volumes nécessaire à ses différents programmes.

Reconnaissance

La société a été sélectionnée pour la troisième année consécutive au sein du programme French Tech 120, un programme d'accompagnement du gouvernement français au 120 entreprises françaises les plus prometteuses.

Depuis le 24 février 2022, un conflit armé a été engagé par la Russie en Ukraine, ce dernier ayant des conséquences sur l'activité macro-économique internationale et notamment une inflation importante liée au manque de certaines matières premières.

La Société n'a pas d'exposition directe avec des fournisseurs basés en Ukraine. L'impact de ce conflit sur ses résultats demeure très limité à ce jour. La poursuite d'une inflation importante pourrait toutefois entraîner une augmentation de ces dépenses dans les prochains mois.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Événements postérieurs à la clôture

La société a été sélectionnée pour la quatrième année consécutive au sein du programme French Tech 120.

La société a obtenu en janvier 2023 l'IDE (*Investigational Device Exemption*) de la FDA, autorisation nécessaire pour lancer son étude pivot chez l'homme pour son programme cardiovasculaire.

La société a par ailleurs lancé en janvier 2023 son étude clinique « First-In-Human » chez l'homme en Australie pour son indication nerf et a démarré le recrutement de ses premiers patients. Elle a également soumis en février 2023 son dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché 510(k) De Novo auprès de la FDA pour son premier produit dans cette indication.

La Société a reçu une réponse favorable de la part de Bpifrance dans le cadre de l'appel à projet Industrialisation et Capacités Santé 2030 auquel elle a postulé pour son projet de « scale-up » du site industriel de Roncq. Le montant total de l'aide s'élève à 4,2 M€ et sera à 60% sous forme de subvention et 40% sous forme d'avance remboursable.

La Société a renforcé son comité exécutif avec l'arrivée de Alex Milstein en janvier 2023 en tant que Chief Medical Officer. Alex a plus de 20 ans d'expérience dans les dispositifs médicaux au niveau international notamment aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine, ainsi qu'en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine se poursuit à ce jour et nul ne sait quand ce conflit se terminera, ce dernier ayant des conséquences sur l'activité macro-économique internationale et notamment une inflation importante liée au manque de certaines matières premières.

La Société n'a pas d'exposition directe avec des fournisseurs basés en Ukraine. L'impact de ce conflit sur ses résultats demeure très limité à ce jour. La poursuite d'une inflation importante pourrait toutefois entraîner une augmentation de ces dépenses dans les prochains mois.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

À la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- b) Intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- c) Capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- d) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- f) Évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, la Société considère que les 6 critères édictés ci-dessus ne sont remplis qu'à partir de l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

Les immobilisations incorporelles sont constituées des brevets, des couts liés à l'acquisition des licences de logiciels. Ils sont amortis linéairement en fonction de la durée prévue d'utilisation.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Brevets	20 ans
Logiciels	1 an
Licences	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée d'utilisation propre ou de la durée du contrat de location.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements des constructions	9 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat moyen pondéré

Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

Valeurs mobilières de placement, dépôts à terme

Les Valeurs Mobilières de Placement et les dépôts à terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont immédiatement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les Valeurs Mobilières de Placement sont valorisées à leur valeur d'acquisition et sont constituées par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et sans pénalité.

Provisions

La société constitue des provisions pour risques et charges en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n° 00-06 sur les passifs, à savoir :

- Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Continuité de l'exploitation

Compte tenu de l'augmentation de capital réalisée en janvier 2021 suite à l'atteinte des objectifs de la tranche 3 de la Serie B ainsi que l'augmentation de capital de Serie C réalisée en juillet 2021, la société affiche au 31 décembre 2022 une position de trésorerie confortable de 36,43 M€. Les projections de trésorerie issues de son plan d'affaires permettent d'arrêter les comptes selon le principe de continuité d'exploitation.

Avances remboursables

La société bénéficie de contrats d'aide, sous forme d'avances remboursables.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

NOTE 1 — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Brut	20 406	-	-	20 406
Logiciels	20 406	-	-	20 406
Amortissements	20 406	-	-	20 406
Logiciels	20 406	-	-	20 406
NET	-	-	-	-

NOTE 2 — IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Brut	8 567 204	1 596 338	1 094 278	9 069 264
Constructions	3 015 738	1 457	-	3 017 195
Installations tech, mat. et outillage	4 323 203	774 897	368 036	4 730 064
Installations générales	92 299	15 784	15 815	92 268
Matériel de bureau et informatique	374 423	121 828	782	495 469
Mobilier	312 672	157 937	115 652	354 957
Immobilisations en cours	448 868	524 436	593 993	379 311
Amortissements	4 428 925	1 320 556	372 706	5 376 774
Constructions	1 204 077	331 166	-	1 535 242
Installations tech, mat. et outillage	2 712 403	827 614	258 697	3 281 320
Installations générales	22 685	13 587	4 762	31 509
Matériel de bureau et informatique	260 834	79 118	782	339 170
Mobilier	228 926	69 072	108 466	189 532
NET	4 138 279	275 782	721 571	3 692 490

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent principalement l'installation et l'agencement d'une unité de production à Roncq, et la construction d'un laboratoire à Paris. Ainsi que l'achat de mobilier et de matériel informatique.

NOTE 3 — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<i>Valeurs brutes (en euros)</i>	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Dépôts et cautionnements	147 900	43 564	-	191 465
Autres participations	7 380	64	-	7 444
TOTAL	155 280	43 629	-	198 909

Les dépôts et cautionnements sont constitués des dépôts de garanties versés aux bailleurs des locaux de la société.

Les titres de participation correspondent aux titres de la filiale TISSIUM INC détenus à 100% par Tissium pour 5.000 \$. Ainsi qu'aux titres des filiales Setalium, Tissium Nerve Repair (TNR) et Tissium Hernia Repair (THR) détenus à 100% par Tissium pour 1.000 euros chacune et aux titres de Tissium Australia détenus à 100% par tissium pour 100 dollars australiens.

NOTE 4 — STOCKS

Au 31 décembre 2022, les stocks d'une valeur de 342.695 euros représentent principalement des lots de produits semi-finis et des composants.

NOTE 5 — CREANCES

La ventilation des créances est fournie par le tableau suivant :

<i>(en euros)</i>	A moins d'un an	A plus d'un an	Total montant brut
Crédit impôt recherche, CICE	3 638 028	-	3 638 028
Clients	-	30 586 261	30 586 261
Debiteurs divers, avances et acomptes	126 795	-	126 795
Taxes sur la valeur ajoutée	812 724	-	812 724
Autres créances	5 194 836	-	5 194 836
Charges constatées d'avance	390 053	-	390 053
NET	10 162 437	30 586 261	40 748 698

Au 31 décembre 2022, la société dispose d'une créance de crédit impôt recherche d'un montant de 3.638.028 euros. Conformément aux textes en vigueur, la société est éligible au remboursement immédiat de ces créances fiscales.

Les charges constatées d'avance correspondaient pour l'essentiel à des dépenses issues de contrats de collaboration, à des frais d'abonnement, ainsi qu'à des charges locatives ou des frais d'assurances.

Les créances clients correspondent à des factures clients émises sur l'exercice au titre des accords de licences passés entre Tissium et ses filiales TNR, THR et SETALIUM. La recouvrabilité des créances clients repose sur les perspectives de commercialisation des produits en cours de développement, encore lointaines et par nature incertaines. A titre de prudence purement comptable, ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 6.878.787 euros.

Les autres créances correspondent pour l'essentiel aux créances détenus par la société sur ses filiales.

La créance détenue sur la filiale Tissium Inc a également fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 3.593.700 euros à titre de prudence comptable. La dépréciation de la créance envers la filiale TISSIUM Inc traduit son risque d'irrecouvrabilité. En effet, une fois les aléas liés à l'exécution du plan d'affaires de Tissium seront levés, cette dépréciation sera réévaluée à la baisse ou la hausse suivant la direction de ces aléas.

NOTE 6 – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, DÉPÔTS A TERME

Au 31.12.2022 les dépôts à termes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeur comptable au 31/12/2022		Net
	Brut	Provision	
Dépôts à terme	20 000 000	-	20 000 000
Intérêts courus sur dépôts à terme	52 002	-	52 002
NET	20 052 002	-	20 052 002

NOTE 7 — CAPITAUX PROPRES

7.1 – Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 190.377,40 euros et est composé de 19.037.740 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Ces actions sont constituées d'actions ordinaires, d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie A₂ d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie C.

Les actions de catégorie A, A₂, B et C disposent de droits spécifiques tels qu'un droit préférentiel dans le boni de liquidation ou la répartition préférentielle.

Catégorie d'actions	01/01/2022	Mouvements sur le capital	31/12/2022	Capital social en euro
Actions ordinaires	1 177 700	14 000	1 191 700	11 917,00
Actions de catégorie A	2 105 260	-	2 105 260	21 052,60
Actions de catégorie A2	4 999 980	-	4 999 980	49 999,80
Actions de catégorie B	5 740 800	-	5 740 800	57 408,00
Actions de catégorie C	5 000 000	-	5 000 000	50 000,00
TOTAL	19 023 740	14 000	19 037 740	190 377,40

7.2 – Bons de Souscription d'Actions (BSA)

La synthèse des bons de souscriptions d'actions non exercés au 31 décembre 2022 est la suivante :

Catégorie BSA	BSA 2013-09*	BSA 2015-06*	BSA 2016-03*	BSA 2017-05*	BSA 2018-12*
Nombre de BSA souscrits	20000	13000	26000	10000	40000
Nombre de BSA caducs	1450	1500	-	-	-
Nombre de BSA exercés	13120	-	-	-	-
Nombre de BSA au 31/12/2022	5430	11500	26000	10000	40000
Prix de souscription par BSA (euros)	€0,03	€0,06	€0,27	€0,27	€0,38
Nombre d'actions potentielles	5430	11500	26000	10000	40000
Prix d'exercice par action (euros)	€0,37	€0,74	€1,33	€1,55	€2,89
Date limite d'exercice	10/03/2025	25/11/2025	06/10/2026	03/10/2027	15/05/2029

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.3 – Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BCE)

La synthèse des bons de souscriptions de parts de Créateurs d'Entreprise non exercés au 31 décembre 2022 est la suivante :

Catégorie BCE*	BCE 2013-09*	BCE 2015-06*	BCE 2016-03*	BCE 2017-05*	BCE 2018-12*	BCE 2018-12*	BCE 2021-04	BCE 2021-10	BCE 2022-02	BCE 2022-12
Nombre de BCE souscrits	92500	104530	483330	154000	785000	75000	625040	220000	84000	998600
Nombre de BCE caducs	6890	17900	49840	105000	106450	27 690	12 459	10 000	-	-
Nombre de BCE exercés	49380	1 600	-	7 000	7 000	-	-	-	-	-
Nombre de BCE au 31/12/2022	36230	85 030	433490	42000	671550	47310	612581	210000	84000	998600
Nombre d'actions potentielles	36230	85030	433490	42000	671550	47310	612581	210000	84000	998600
Prix d'exercice par action (euros)	€0,37	€0,74	€1,33	€1,55	€2,89	€2,62	€2,11	€4,16	€4,16	€4,47
Date limite d'exercice	10/03/2025	25/11/2025	06/10/2026	03/10/2027	15/05/2029	29/04/2030	28/04/2031	14/10/2031	01/02/2032	29/11/2032

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.4 – Stock-Options

Catégorie stock-options	Stock-Options 2018	Stock-Option 2021-04	Stock-Option 2021-10	Stock-Option 2022-12
Nombre de stock-options souscrites	45000	81930	20000	42000
Nombre de stock-options caducs	-	49500	13750	-
Nombre de stock-options exercées	-	-	-	-
Nombre de stock-options au 31/12/2022	45000	32430	6250	42000
Nombre d'actions potentielles	45000	32430	6250	42000
Prix d'exercice par action (euros)	€2,62	€2,11	€4,16	€4,47
Date limite d'exercice	29/04/2030	28/04/2031	14/10/2031	29/11/2032

Note : *Chiffres réajustés prenant en compte la division du nominal par 10 intervenue en avril 2021

7.4 – Tableau de Passage des Capitaux Propres

(en euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve indisponible	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice	190 237	80 114 555	480 876	(3 703 585)	(6 739 406)	70 342 678
Affectation du résultat	-	-	-	(6 739 406)	6 739 406	-
Exercice de BSA/BSPCE	140	30 968	-	-	-	31 108
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(21 828 269)	(21 828 269)
Situation à la clôture	190 377	80 145 523	480 876	(10 442 991)	(21 828 269)	48 545 517

NOTE 8 — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en euros)	A l'ouverture de l'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions	A la clôture de l'exercice
Provision pour risque	37 762	34 107	6 252	65 617
TOTAL	-	34 107	-	65 617

La société a comptabilisé une provision pour un litige avec un de ses anciens employés pour un montant de 14.166 euros.

La Société a également comptabilisé une provision pour risque de change aux titres de ses dettes libellées en dollars américains pour un montant de 19.942 euros.

NOTE 9 — DETTES

La ventilation des dettes est fournie par le tableau suivant :

(en euros)	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	2 300 704	-	-	2 300 704
Personnel et comptes rattachés	1 013 865	-	-	1 013 865
Organismes sociaux	830 069	-	-	830 069
Taxe sur la valeur ajoutée	4 926 588	-	-	4 926 588
Autres impôts taxes et assimilés	65 685	-	-	65 685
Avances remboursables	950 000	3 614 682	-	4 564 682
Prêt bancaire	2 126 186	4 612 359	-	6 738 545
Concours bancaires courants	1 624	-	-	1 624
Autres dettes	1 690 245	-	-	1 690 245
TOTAL	13 904 965	8 227 041	-	22 132 006

Les dettes fournisseurs et compte rattachés sont principalement constitués de dettes commerciales, et de provisions pour factures non parvenues correspondant à des services sur des projets de recherche et développement. Ces dettes doivent être réglées dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les avances remboursables correspondent à des contrats de financement de programmes de Recherche et Développement (voir Note 10).

Les prêts correspondent également à l'obtention d'un contrat de financement d'un programme de recherche, ainsi qu'à l'obtention de prêts auprès d'établissements bancaires, liés en partie aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19 (voir note 11)

NOTE 10 — AVANCES REMBOURSABLES

Le 3 octobre 2014, la Société a obtenu de la part de Bpifrance financement une aide à l'innovation remboursable de 1.300.000 euros pour un développement industriel, règlementaire et préclinique d'un polymère biodégradable, biocompatible permettant la fermeture de plaies internes chirurgicales. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- 1.000.000 euros ont été versés à la société en 2014 à la signature du contrat ;
- le solde de 300.000 euros a été reçu en 2015.

Les modalités de remboursement sont les suivantes. Elles ont été modifiées à la suite du report d'échéances liées au Covid-19 :

- 200.000 euros ont été remboursés en 2018 ;
- 300.000 euros ont été remboursés en 2019 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/09/2020 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 31/12/2020 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 31/03/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/06/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés le 30/09/2021 ;
- 100.000 euros ont été remboursés 31/12/2021 ;
- 100.000 euros au plus tard le 31/03/2022 ;
- 100.000 euros au plus tard le 30/06/2022.

Le 11 octobre 2017, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement, une aide à l'innovation sous la forme d'avance remboursable, dans le cadre de l'action « projets industriels d'avenir » (PIAVE).

Cette aide vise au développement d'une plateforme d'industrialisation et d'un implant bio-inspiré pour la reconstruction du nerf sans suture.

Le montant maximum de l'aide attribué est de 6.062.045 euros. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu en décembre 2017, à la signature du contrat, la somme de 1.020.000 euros ;
- La société a reçu en février 2019, 2.477.000 euros à l'issue de l'étape clé numéro 1
- La somme de 600.000 euros sera versée à l'issue de l'étape clé numéro 2
- La somme de 1.054.000 euros sera versée à l'issue de l'étape clé numéro 3
- Le solde, soit 911.045 euros sera versé à l'issue de l'étape clé numéro 4

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- 750.000 euros à compter du 1er septembre 2024
- 1.000.000 euros à compter du 1er septembre 2025
- 1.450.000 euros à compter du 1er septembre 2026
- 1.750.000 euros à compter du 1er septembre 2027
- 2.000.000 euros à compter du 1er septembre 2028

En avril 2020, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement dans le cadre du « Concours d'innovation - i-Nov », une avance récupérable d'un montant maximal de 742.217 euros pour le développement d'une colle tissulaire innovante (projet IDEAS TISSIUM).

Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- La société a reçu une somme de 66.667 euros en avril 2020 à la signature du contrat
- Une somme de 121.926 euros à compter du 31/07/2022
- Une somme de 405.182 euros à compter du 30/11/2023
- Le solde sera versé à l'achèvement des travaux

Les modalités de remboursement sont les suivantes : remboursement annuel forfaitaire sur 4 ans d'un montant de 191.900 euros dès le premier euro de chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du programme, ou à compter du 30/09/2025.

NOTE 11 — PRÊTS

Le 19 février 2016, la société a été notifiée qu'un accord de financement de Bpifrance sous la forme d'un Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation (PTZI) d'un montant de 1,4 M€. La Société a reçu cette somme en mai 2016.

Modalités de remboursement : 16 remboursements trimestriels d'un montant de 87.500 euros, payables les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année, à compter du 31/03/2019.

La société a remboursé 350.000 euros au cours de l'exercice 2019, 175.000 euros au cours de l'exercice 2020 (du fait des reports d'échéance de mars et juin 2020 liés au COVID-19) et 350.000 euros au cours de l'exercice 2021.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact de la pandémie COVID-19, la société a également cherché des financements complémentaires et a bénéficié des mesures d'aides aux entreprises mises en place par le gouvernement français.

Dans ce cadre elle a obtenu de la part de BPI, de la BNP et du CIC, un financement sous forme de prêts, d'un montant global de 7.000.000 d'euros

Ce montant est composé de 3.500.000 euros auxquels s'ajoutent 73.788 euros de commission de garantie, 2.750.000 euros et 750.000 euros consentis respectivement par la BNP, le CIC et la BPI dans le cadre du dispositif de PGE (Prêt Garanti par l'Etat). Ces prêts de trésorerie ont fait l'objet d'une demande de différé de remboursement de 2 ans, suivi d'un amortissement du prêt sur une durée de 4 ans.

NOTE 12 — SUBVENTIONS

La société a obtenu différentes aides de financement pour ses programmes de Recherche et Développement et a comptabilisé à ce titre 96.232 euros de subventions au titre de l'exercice 2022.

➤ **Projet « IDEAS TISSIUM »**

En Complément du financement sous forme d'avance remboursable du programme IDEAS TISSIUM obtenu dans le cadre du « Concours d'innovation - i-Nov », la société a obtenu une aide à l'innovation sous la forme d'une subvention dont voici les principaux éléments :

- Montant maximum de l'aide : 1.484.432 euros

- Montant reçu à ce jour : 133.333 euros en avril 2020
- Montants à recevoir : 243.851 euros à compter du 31/07/2022 ; 810.360 euros à compter du 30/11/2023 ; le solde à l'achèvement des travaux.

Par ailleurs, la société a également obtenu une subvention de la part de la Crohn's and Colitis Fondation pour le développement de sa colle innovante. Voici les principales informations relatives à cette aide :

- Montant maximal de l'aide : \$ 282.500
- Montant reçu à ce jour : 127.081 euros en janvier 2020, 96.232 euros en mars 2022.

NOTE 13 — CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Total
Fournisseurs, factures non parvenues	1 150 835	-	1 150 835
Personnel, charges à payer	672 217	-	672 217
Personnel, congés payés	328 032	-	328 032
Organismes sociaux, charges à payer	326 141	-	326 141
Organismes sociaux, congés payés	143 390	-	143 390
Etat, charges à payer	102	-	102
TOTAL	2 620 718	-	2 620 718

NOTE 14 — CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2022 se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	France	Export	Total
ventes de services	7 626 210	-	7 626 210
TOTAL	7 626 210	-	7 626 210

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 provient des accords de licences passés entre la société et ses filiales.

NOTE 15 — FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Comme indiqué dans les règles et méthodes comptables, les frais de R&D ne sont pas immobilisés, mais comptabilisés en charges d'exploitation. Au titre de l'exercice 2022, ils s'élèvent à 17.515.614 euros.

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

<i>(en euros)</i>	31/12/2022
Produits financiers	260 822
Différences positives de change	46 142
Autres produits financiers	214 681
Charges financières	3 594 356
Différences négatives de change	30 504
Intérêts et charges assimilées	257 806
Dotations aux amortissements et provisions	3 306 046
Résultat financier	(3 333 534)

Les intérêts correspondent pour l'essentiel aux intérêts calculés sur les prêts et avances remboursables obtenus.

NOTE 17 – EFFECTIFS

	Au 31/12/2022
Cadres	58
Non cadres	16
Agent de maîtrise	1
NET	75

NOTE 18 – ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (EN BASE)

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportable en France pour un montant total de 77.584.617 euros au 31 décembre 2022.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 15 % pour la première tranche inférieure à 38.120 euros et 26,5 % pour la tranche supérieure à 38.120 euros.

NOTE 19 — CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

- 2021 : 3.200.311 €, remboursé en intégralité en novembre 2021
- 2022 : 3.638.028 €.

NOTE 20 — RÉMUNÉRATION VERSÉE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations octroyées aux mandataires sociaux de la Société s'élèvent à 419.653 euros au titre de l'exercice 2022.

NOTE 21 – HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en charge au cours de l'exercice 2022 s'élève à 44.700 euros.

NOTE 22 — ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Obligations au titre des contrats de location

La Société a signé avec la SAS Passage de l'innovation un avenant n° 7 à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services qui annule la convention du 1^{er} janvier 2015 et ses avenants du 1, 2, 3, 4 et 5

Le 6 juillet 2017, la société a également signé avec la Sarl Building Neuville en Ferrain, un contrat de bail commercial.

Enfin, la Société a signé en mars 2016 avec le Centre Hospitalier Nationale d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts (CHNO des XV-XX), une convention de mise à disposition de locaux.

Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2022 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2022
2023	811 470
2024	807 418
2025	725 775
2026	463 385
2027	319 345
2028	240 602
2029	86 857
TOTAL	3 454 852

La société a signé un avenant au contrat de prestation de service avec la société SAS passage de l'innovation. Le montant des engagements futurs à ce titre s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2022
2023	358 741
TOTAL	358 741 ₃

Ce contrat constitue un complément à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services. Il est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment, moyennant le respect d'un préavis de 6 mois.

NOTE 23 — AUTRES INFORMATIONS

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements sont évalués en application de la recommandation de la norme ANC 2013-02. Compte tenu du nombre restreint de salariés et de la faible ancienneté de la société, cet engagement hors bilan est non significatif. La société fait appel à des actuaires externes pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés :

	31/12/2022	31/12/2021
Taux de charges Sociales	45%	45%
Augmentation des salaires	3%	2%
Taux d'actualisation	3,77%	0,98%

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Modalités de départ à la retraite : départ volontaire
- Table de mortalité : TGF05-TGH05
- Convention collective : Convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge
- Régime à prestations définies à long terme

Les taux d'actualisation proviennent des références de l'indice iBoxx Corporate AA 10+

La société n'a pas constaté de départ à la retraite sur la période 2022

Engagements financiers donnés et reçus

La société a donné 50K€ en caution au CIC au titre de la remise en état du local de Roncq loué par BUILDING international à la société

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les opérations avec les parties liées ne sont pas détaillées car elles sont conclues et conditions normales de marchés et ne sont pas significatives. L'omission de ces opérations n'est pas susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.

Le tableau ci-dessous détail les informations financières principales des deux filiales :

532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales											
1. SETALIUM	1.000 €	-1 586 665 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-759 467 €	0 €	...
Tissium Nerve Repair	1.000 €	-4 684 250 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-4 122 045 €	0 €	...
Tissium Hernia Repair	1.000 €	-800 486 €	100%	1.000 €	1.000 €	51 000 €	0 €	0 €	-2 758 193 €	0 €	...
Tissium Inc	4 075 €	-1 718 239 €	100%	4 380 €	4 380 €	4 791 600 €	0 €	0 €	-3 049 961 €	0 €	...
Tissium Australia	4 075 €	0 €	100%	64 €	64 €	112 452 €	0 €	0 €	-35 225 €	0 €	...
2. Participations											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											...